

## Précisions sur les fiches de données de sécurité de Prolabo

---

Suite à l'article paru dans le B.U.P. n° 728 (novembre 1990), un de nos collègues a reçu de la société Prolabo les précisions suivantes :

- il est vrai que l'on peut **consulter gratuitement nos FDS sur minitel** par le numéro vert : 36.05.03.59.
  - nous fournissons sur demande **aux clients de PROLABO** la fiche de données de sécurité correspondant au produit livré dans l'année en cours.
  - l'ensemble de nos fiches de sécurité est proposé à notre clientèle **sur la base d'une souscription 1991 de 2 365 F. TTC** et non gratuitement.
- 

A titre d'exemple, voici la fiche sur le benzène, telle que l'on peut la récupérer à partir du minitel :

### BENZÈNE

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de la mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Cette fiche porte le n° 335. Dernière mise à jour le : 20.04.1989.

PRODUIT DANGEREUX - FACILEMENT INFLAMMABLE - TOXIQUE

#### 1. IDENTIFICATION

**Désignation commerciale** : Benzène

**Fournisseur** : Prolabo - Tél. : (1) 48.07.38.00 - Télex : 680566 F.

**Type d'utilisation** : Industrie chimique - Ind. de la peinture, encres et vernis - Analyse chimique.

**Autres données** : Non renseigné.

#### 2. NATURE CHIMIQUE DU PRODUIT

**Composants ou impuretés** : Nom usuel : Cyclohexatriène. Formule brute : C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>. . No CAS : (71-43-2).

**Autres données** : Non renseigné.

### 3. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

**État physique** : Liquide limpide à 20°C, incolore, odeur aromatique agréable.

**Températures caractéristiques** : Point de fusion (°C) : 5. Température d'ébullition (°C) : 80.

**Solubilité** : Non miscible avec l'eau - Miscible avec solvants organiques usuels  
pH : non applicable.

**Pression de vapeur** à 26°C en hectoPa (mbar) : 133.

**Masse volumique** : à 20°C en g/ml (liquide) : 0,87 ; à 20°C en kg/m<sup>3</sup> (vapeur) : 2,70

**Autres données** : Indice de réfraction n (20/D) : 1,501.

### 4. STOCKAGE ET MANIPULATION

**Précautions de stockage** : Conserver dans un endroit bien ventilé - Conserver le récipient bien fermé - Tenir à l'écart des sources d'ignition - Prévoir une cuve de rétention - Conserver à l'écart des oxydants. Durant la manipulation prévoir la captation des vapeurs.

**Matériaux d'emballage** : Matériaux recommandés : le fer, l'acier, le verre.

**Réactions dangereuses** : les oxydants.

**Produits de décomposition dangereux** : Aucun dans conditions normales stockage.

**Mesures individuelles de prévention** : Manipuler avec : gants - lunettes - masque avec cartouche - appareil respiratoire autonome.

**Mesures spéciales de protection** : capter les vapeurs au point d'émission - Manipuler sous hotte/boîte à gants - Interdiction de fumer - Sol imperméable, résistant (corrosion) - Si fuite : appareil respiratoire.

**Mesures après fuite** : Arrêter la fuite en évitant tout contact avec la peau et les vêtements - Endiguer le produit - Ne provoquer ni flamme ni étincelle - Absorption du produit : sable, terre - Recueillir le produit.

**Autres recommandations** : Non renseigné.

### 5. INFLAMMATION ET EXPLOSION

**Point éclair** : En coupe fermée (°C) : -11.

**Température d'auto-inflammation** : En °C : 580.

**Dangers particuliers d'incendie** : Limites d'explosivité % (v/v) : 1, 4-8.

**Moyens d'extinction** : Mousses - Dioxyde de carbone - Substances pulvérulentes.

**Mesures de protection contre l'incendie** : Refroidir les futs exposés à la chaleur.

**Autres recommandations** : Non concerné.

### 6. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL50 po/rat en mg/kg = 3800 - DL50 po/souris en mg/kg = 4700 CL50 inh/rat/7 h en mg/l = 10000 - CL50 inh/souris/ 7 h en mg/l = 9980. Toxique en cas d'ingestion - Toxique par contact avec la peau - Toxique par inhalation - Risques d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée ++ Examens médicaux périodiques.

## 7. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Lavage à l'eau immédiat et abondant - Contact avec les yeux : Lavage à l'eau immédiat et abondant - En cas d'inhalation : Amener au grand air - repos - Inhalation d'oxygène intermittente en cas de difficultés respiratoires - En cas d'ingestion : Si conscience, tenter de faire vomir - Appel des secours médicalisés.

## 8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Se conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur Rejets interdits à l'égout et dans le milieu naturel - Incinération en installation agréée.

## 9. INDICATIONS PARTICULIÈRES

France : VLE ( $\text{mg}/\text{m}^3$ ) = 15 - U.S.A. : TLV ( $\text{mg}/\text{m}^3$ ) = 30 - Étiquetage réglementaire Travail : Symbole(s) = F, T - Phrases R/S = R11-23/24/25-45-48 ; S16-29-44-53 - Fiche INRS N° 49.